

**PME & REGIONS*****innovateurs*****TechnoFirst intègre sa  
« bulle de silence » à un  
sèche-cheveux design****LA STRATÉGIE  
TECHNOFIRST****Date de création :** 1990**Président :** Christian Carme**Chiffre d'affaires :**

5 millions d'euros en 2014

**Effectif :** 16 personnes**Secteur :** acoustique**Paul Molga**

—Correspondant à Marseille

Vingt-cinq ans après sa création à partir d'un brevet du CNRS sur la protection active contre le bruit, la société TechnoFirst, basée à Aubagne en région Paca, tient enfin l'occasion de séduire un marché de masse. Sa botte secrète tient au design révolutionnaire d'un sèche-cheveux, qui divise par huit le nombre de décibels habituellement produits par ce type d'appareil. Pour parvenir à ce résultat, l'entreprise a imaginé un design totalement inédit en déplaçant l'aspiration de l'air sur une

bague circulaire, qui entoure la bouche d'extraction à l'avant de l'appareil. « *Les turbulences à l'origine du bruit sont considérablement atténuées* », explique Christian Carme, président de l'entreprise cotée sur le marché libre d'Euronext Paris.

Les coiffeurs professionnels ont l'air séduits : un peu plus de 100.000 unités ont été vendues depuis 2011. Une adhésion qui devrait s'amplifier avec la nouvelle version qui sort en avril prochain. En effet, TechnoFirst a prévu d'y intégrer sa technologie dite de la « bulle de silence », pour réduire l'acoustique du produit à un simple ronronnement. Protégée par 19 brevets, cette technologie exploite une particularité physique des ondes acoustiques : émis avec un léger décalage, un son identique à l'original peut réduire le premier dans des proportions spectaculaires. « *Nos appareils éliminent jusqu'à 90 % des nuisances sonores* », assure-t-il. Avec ces performances, l'entreprise s'est attaquée à plusieurs marchés de niche dans le domaine de la sécurité, de la climatisation ou des transports. Elle vient ainsi de remporter plusieurs contrats aux Etats-Unis, totalisant 3 millions d'euros de ventes en 2015 : pour équiper les avions aménagés par Airborne Acoustic, les cabines de locomotive d'EMD, filiale de Caterpillar, ou les casques de pilotes d'avion de Flightcom. ■